

'ROCHE INFOS'

Décembre 2015

Joyeuses Fêtes!



Bulletin d'information de la
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

MOT DU MAIRE

Chers Rochoises et Rochois,

Suite aux attentats sanglants, commis à Paris, endeuillant la France toute entière, le Conseil municipal et moi-même exprimons notre vive émotion, notre immense tristesse et notre entière solidarité à l'égard des familles des victimes et des blessés de ces actes de barbarie.



Les fêtes de fin d'année approchant apparaissent aux yeux de tous comme une période de convivialité et pourtant ...

Cependant, nous devons penser aux jeunes générations et poursuivre nos efforts pour leur apporter une société et un cadre de vie meilleure.

Je retiens néanmoins cette exceptionnelle participation lors de la cérémonie du 11 novembre que nous ont offert les enfants, leur enseignants et leur famille.

Nous devons rester unis et fier de notre pays et agir pour des jours meilleurs.

Votre dévoué
Jacques KRIEGER

DATES À RETENIR

- Mercredi 2 décembre 2015 : **ludothèque**, salle lumière de 9h à 12h
- Lundi 14 décembre 2015 : **Conseil municipal**, salle de la mairie, à 19h
- Samedi 18 décembre 2015 : **marché des producteurs**, Place Pasteur de 8h30 à 12h
- Samedi 9 janvier 2016 : **vœux de la municipalité**, salle Lumière à 19h

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE

A L'approche de l'hiver :

*Le Conseil municipal mandate le Maire par 15 voix pour et 3 voix contre, pour signer avec la sté Salvi de Thise, une convention de déneigement. Mr Salvi assurera le déneigement avec le tracteur et la lame communale. Un plan des secteurs prioritaires en raison de leur dangerosité (pentes, carrefours) sera suivi.

En journée et hors weekend les agents communaux déneigeront les espaces publics. Chaque rochois est incité à déneiger devant sa propriété.

*Pour s'assurer du bon fonctionnement des chaudières, un nouveau contrat d'entretien a été confié à la sté Savély pour 3 ans, le coût annuel est de 2300 €.

Actions éducatives :

*La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires en 2013-2014 a imposé la réflexion sur un Plan Éducatif du Territoire qui prend la forme d'une convention élaborée conjointement par la commune, les services de l'Etat (Préfet) et les autres partenaires (CAF). Elle permet à la commune de bénéficier du soutien financier de l'Etat (fond amorçage 50 € par élève) et constitue un levier essentiel pour que soit proposé aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Le Conseil municipal a validé le plan préparé en commission.

* L'association « Familles Rurales » a proposé en 2015 aux Rochois un service de ludothèque itinérante qui permet aux familles d'accéder à des espaces pour jouer sur place et/ou emprunter des jeux : les Rochois sont satisfaits du service, ainsi que les écoles et les associations d'assistantes maternelles. Le Conseil reconduit l'action pour 2016 (2800 €).

*Un ouvrage sur l'histoire de Roche : le Conseil municipal décide d'acquérir 100 exemplaires de l'ouvrage écrit par Mr Philippe Coutin sur l'histoire de la commune depuis le 13eme siècle « Si Roche m'était conté », coût 2000 €. L'ouvrage pourra être offert en diverses circonstances.

Élection des représentants de la commune a la CAGB :

L'arrêté préfectoral du 5 octobre 2015 a fixé à 112 le nombre total de sièges des délégués communautaires des communes de la CAGB (en non plus 137). Chaque communende dispose plus désormais que d'un titulaire et d'un suppléant. 2 délégués titulaires avaient été élus en 2014, il convient de déterminer lequel deviendra suppléant.

Mr Jacques KRIEGER est élu délégué titulaire et mme Nicole WEINMAN déléguée suppléante.

Aide aux primo-accédant :

Par délibération du 26 juin 2014, le Grand Besançon a créé une nouvelle aide à l'accession à la propriété. S'inscrivant dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat, cette aide financée par la CAGB, la commune et le promoteur s'adresse à des ménages primo-accédants dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources fixés par la réglementation relative au prêt à taux 0% (PTZ) l'aide accordée se montera entre 11 000 € et 13 200 € en fonction de la composition de la famille.

La Conseil par 13 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, s'associe à cette démarche.

Plan d'épandage des boues d'épuration :

Un nouveau plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Port Douvot de Besançon sur le territoire d'une centaine de communes dans le département du Doubs et de la haute Saône est en cours d'enquête publique. Le Conseil par 15 voix pour 3 abstention émet un avis favorable à ce plan.

Prochain Conseil Municipal : lundi 14 décembre à 19h00, salle de la mairie.

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Communication

Préparation de l'agenda 2016 qui sera distribué à tous les foyers avec le numéro de janvier du bulletin municipal.



Commission « Marché des producteurs »

Le marché du 17 octobre sur la place Pasteur a été très fréquenté. La convivialité, les rencontres, le café offert par la municipalité pour se réchauffer : autant de points forts qui ont ponctué cette matinée

Fleurissement

Le fleurissement automnal concerne le Monument aux Morts, le cimetière, la mairie, le jardin du souvenir et l'église.



Aménagement du parking de la Cototte



Une première réunion s'est tenue avec un agent de l'ONF qui a présenté aux participants un premier projet d'aménagement comportant une aire de pique-nique, un espace forme, une boucle pour VTT, des jeux pour enfants etc. Un chiffrage permettra de programmer la mise en œuvre progressive de ce projet encore en gestation après concertation avec les groupes concernés.

Voirie

Le point a été fait sur les réalisations de l'année (chemin de la Vaivre, rue des Boillons, partie de la rue des Vignes, rue des Savoyardes), et sur les travaux à réaliser en 2016, tant au niveau de l'entretien que des investissements avec notamment la rue des Groseilliers et la rue des Hôtes, suppression de la bande plantée rue de l'Eglise, en face du Monument aux Morts, remplacement de certains panneaux de rues etc.



CCAS : BILAN DE L'OPÉRATION BRIOCHES



L'opération brioches 2015 des 8-9-10 octobre, journées solidarité du handicap mental, a été un succès.

Montant de la recette : 2 727,30 €.

Un grand merci aux donateurs et à la fidèle équipe de bénévoles qui sillonnent les rues du village pour proposer les brioches.

CCAS : REPAS DES AÎNES



Le CCAS et la municipalité étaient heureux d'accueillir les 175 convives inscrits pour le repas des aînés du 5 novembre. C'est dans la bonne humeur que s'est déroulée cette journée. Le bon repas servi a été concocté par le traiteur Cottin de Pin-Emagny. Le tout arrosé de bon vin. Le gâteau vosgien réalisé par la boulangerie Colney a été particulièrement apprécié.

Au cours de l'après-midi, les doyens présents ont été fêtés ; Madame Incerti Mauricette a reçu une jolie composition florale, elle porte allègrement ses 97 ans et était heureuse de retrouver des anciens rochois, ainsi que Monsieur Alcon Pierre qui a reçu un magnum de champagne pour ses 91 ans. Les tables avaient été joliment décorées, le CCAS avait demandé à l'atelier des activités manuelles de confectionner les menus et de plier les serviettes.

Une joyeuse équipe de bénévoles a contribué au succès de cette journée par leur service stylé, leur sourire, leur prévenance auprès des aînés. L'ambiance musicale a été offerte par le comité des fêtes.

La commune compte 477 personnes de plus de 65 ans. Ceux n'ayant pas participé au repas et en ayant fait la demande, recevront début décembre un colis qui leur sera porté à domicile.

Les doyens de notre village sont Mme Zorin Madeleine 99 ans et Mr Zorin René 95 ans ; une visite leur sera rendue par les élus en début d'année 2016.



CCAS : CARTE AVANTAGES JEUNES

Lors de la distribution des cartes avantages jeunes, les bons contenus dans le livret d'accompagnement de cette carte ont été détachés par les jeunes et remis au CCAS. Ce sont 242 bons qui ont été portés au restaurant du cœur à l'antenne des Vallières à Chalezeule. Les 242 bons correspondent à l'équivalent de 726 repas financés par le Crédit Mutuel et le Conseil Régional.



Merci également aux généreux donateurs qui ont apportés des produits de toilettes à remettre à cette association.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les enfants étaient au rendez-vous.

La municipalité remercie chaleureusement les enfants et leurs parents pour leur participation à la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 14-18 ainsi que toute la population présente.

Cette cérémonie, qui apporte aux jeunes enfants la possibilité de conserver en mémoire le sacrifice de leurs aînés pour assurer la paix, prend tout son sens à la lueur des tristes événements du 13 novembre 2015.



LES ÉCONOMIES PASSENT ÉGALEMENT PAR LA RÉDUCTION DES ILLUMINATIONS



Les quelques décorations qui ornaient depuis une dizaine d'année les réverbères d'éclairage public rue Nationale étaient vétustes.

La question s'est posée de leur remplacement.

La conjoncture de réduction des dépenses publiques a conduit la municipalité à ne plus illuminer la traversée de la commune mais à privilégier le giratoire et la Place Pasteur.

Gageons que les efforts déployés vous plairont.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

A l'approche de Noël, le marché des producteurs locaux pourra vous fournir tout ce dont vous aurez besoin pour préparer vos repas de fêtes : canards, poulets fermiers, légumes tout frais cueillis, fromages, miel, charcuterie, tourte à la viande et champignons, terrines... Vous pourrez aussi acheter le sapin qui décorera votre maison ou votre jardin. Venez également avec vos couteaux, ciseaux et outils de jardins à aiguiser car il y aura un rémouleur sur la place.

Ce marché se déroulera dans la convivialité avec buvette, café, vin chaud offert par la municipalité. Vous pourrez aussi acheter des marrons chauds et avec vos enfants venir voir le Père Noël qui sera en repérage dans notre commune et offrira des papillottes.

**Les producteurs vous attendent nombreux
à ce marché festif le samedi 19 décembre de 8h30 à 12h00,
Place Pasteur (devant la pharmacie).**

Voici la liste des différents producteurs présents :

- Roland Bulloz : viande porcine, charcuterie
- Béatrice Cours : terrine de porc de Foucherans, volailles de Belleherbe et tourtes aux légumes
- Mélie Volta et Adeline Simon : légumes bio
- Patrice Beudet : légumes
- L'Avocat Vincent : légumes bio
- Mouchard David : volailles et oeufs
- Philippe Amiot : fleurs et sapins
- Alain Miodon : miel
- Fromagerie du plateau de Bouclans : comté, morbier, beurre, crème, yaourts, bière



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Si cela n'est pas encore fait,
penser à venir vous inscrire sur les listes
électorales avant le 31 décembre 2015.

Cette inscription prendra effet à partir du 1er janvier 2016. Pour ce faire, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

ATTENTION NOUVELLE SIGNALISATION



Suite à la prise d'un arrêté municipal, un "céder le passage" à été installé "rue des Savoyardes" à l'intersection avec la "rue de Beaupré". Les véhicules circulant sur la "rue de Beaupré" sont désormais prioritaires.

Soyez vigilant à ce changement de signalisation.

TRAVAUX SUR LA VÉLOROUTE

Des travaux sur la véloroute, à proximité du village, sont nécessaire pour conforter les berges devenues dangereuses en raison de l'érosion.

Les travaux dureront entre le 16 novembre 2015 et le 20 janvier 2016. Les cyclistes et autres usagers de la véloroute seront déviés en direction de Novillars , rue de la Barre, rue du Repos, rue du Barrage et en direction de Chalèze, rue du Barrage, rue du Repos, rue de la Barre.



CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Vous avez besoin d'un mode de garde pour votre enfant entre 0 et 3 ans à partir de septembre 2016 ?

La crèche des p'tits loups prend dès maintenant les inscriptions. Afin de pouvoir retirer votre dossier, veuillez contacter la directrice Charlène Dubillard au 03 81 87 02 87 le plus rapidement possible (les places sont chères !!)



Crèche "Les p'tits loups"

3 rue des Vallières Sud

25220 Chalezeule

vers le Lidl en face des Restos du Coeur

Horaires d'ouverture de la crèche : 7h15 - 18h45
8

TRI ET RECYCLAGE : LES SYMBOLES

« **Triman** » : Symbole indiquant que le produit (recyclable) doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé.



« **Tidy man** » (**l'homme propre**) : Simple incitation à la propreté, ce pictogramme invite les consommateurs à jeter l'emballage ou le conditionnement des produits dans une poubelle.

Poubelle barrée : Symbole indiquant que le déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique. Il doit être collecté par une filière spécifique (exemple : piles, déchets électriques...)



Anneau de Möbius : Symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Il indique que le produit ou l'emballage est techniquement recyclable mais pas qu'il est recyclé, ni qu'il le sera.

Anneau de Möbius avec pourcentage : Symbole qui précise que l'emballage ou le produit est fabriqué avec des matières recyclées. Le chiffre indique le taux de matière recyclée inscrit à l'intérieur (ici 65%).



Point vert : Souvent mal interprété, ce symbole ne signifie pas que le produit est recyclable. Il signale uniquement que l'entreprise qui l'appose sur ses produits s'acquitte d'une contribution financière auprès de filières de recyclage (Eco-Emballage, Adelphe, Cyclamed...) pour financer la gestion des déchets d'emballage.

UNE RÉFECTION BIENVENUE

Les nombreux promeneurs qui empruntent régulièrement le chemin communal de la Vaivre leur permettant de rejoindre Thise vont être contents : jusqu'à la propriété de la ferme de la Vaivre, ce chemin vient d'être remis à neuf sur 500 m par application de deux couches d'émulsion et de gravillons.



La rue des Boillons, entre le bois de la Vaivre et une frênaie, et sur une longueur de 250 m a elle aussi été entièrement refaite : reprofilage, encaissement, double couche d'émulsion et gravillonnage. Elle en avait grand besoin car le passage de poids lourds, sa déclivité entraînant des ruissellements d'eau etc. l'avaient fortement endommagée.

L'entreprise chargée de ces travaux a également amélioré sur 100 m environ le bout de la rue des Vignes ; de sorte que la grande flaque d'eau près de l'antenne SNCF disparaîtra.



Enfin, l'extrémité de la rue des Savoyardes côté rue des Vauressons, à présent que les travaux de construction et de raccordement sont terminés, a été travaillée et goudronnée en bicouche dans le même temps. D'autres travaux de voirie, aussi bien en entretien qu'en réfection totale, sont programmés pour les mois et années à venir.

REUNION PUBLIQUE AVEC LA GENDARMERIE

LES ROCHOIS SE PLAIGNENT DES INCIVILITES

Jacques Krieger, Maire de Roche-lez-Beaupré, a accueilli le major Jean Michel Demortier, responsable de la brigade de Roulans, lors d'une réunion publique salle Jouffoy d'Abbans le 13 novembre.

80 personnes sont venues à la rencontre du major pour débattre à bâtons rompus de leurs problèmes quotidiens : tapages nocturnes, scooters bruyants, et incivilités diverses, causées souvent par des jeunes gens sans retenue. Le major a abordé également les cambriolages sur le secteur (14 depuis le début de l'année contre 10 l'an dernier à pareille époque) il a donné les conseils à prendre pour les éviter. Il a précisé que le regard de voisins et les informations mêmes anodines après un vol peuvent aider les gendarmes.



Chacun a pu s'exprimer, mais force est de constater qu'il n'y a pas de solutions miracles, les actions sont limitées par un formalisme juridique imposé par notre état de droit. Un appel est lancé au civisme des parents pour une sensibilisation de leurs enfants.

VOL AU CRÉPUSCULE ... CONSEILS À L'APPROCHE DES FÊTES

Règles pour limiter le risque du vol dit « au crépuscule » :

- Équiper son habitation d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.
- Donner l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique). Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Faire relever le courrier de sa boîte aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.
- Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.
- Dans son habitation, ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.
- Rester discret sur certains détails privés (objet de valeur possédés, lieux de rangement).
- Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.



NOUVELLE ACTIVITÉ : ONGLE CRÉATION



Ongle Création Besançon
46 route Nationale
25220 ROCHE LEZ BEAUPRES
Tél : 06 85 58 40 19

Plus d'infos sur :
www.onglecreation.com



Je vous accueille dans mon studio d'ongle à mon domicile et vous propose diverses prestations telles que pose complète d'ongles, remplissage + french blanche, french couleur, beauté des pieds, verni semi-permanent...

NOUVELLE ACTIVITÉ : HYDAC



Hydac International - Agence Centre-Est
Francis BOULON - Responsable d'Agence
ZA des Prés Chalots
25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 03 81 63 01 6

Votre partenaire compétent pour toutes les tâches faisant appel à la technique des fluides, en liaison avec l'hydraulique, l'électronique et l'ingénierie.

La société HYDAC a été fondée en 1963 en tant que société pour accessoires hydrauliques et est aujourd'hui un groupe actif au plan international, avec plus de 8000 employés, 50 filiales et 500 partenaires de service et commerciaux dans le monde entier.

HYDAC signifie hydraulique, systèmes et ingénierie des fluides.

Plus d'infos sur : www.hydac.com



NOUVELLE ACTIVITÉ : PACIFIC'COLOR

Nouveauté dans votre salon : **service ongles** (pose de vernis semi-permanent, pause de capsule avec french ou couleur), **mise en beauté** (maquillage) et **épilation des sourcils**.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Pacific Color
30 Route nationale
25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 03 81 55 67 36



Joyeuses Fêtes!

Décès :



Marie-Antoinette CHAUVIN
le 8 novembre 2015 à 82 ans

*Nos pensées accompagnent
la famille.*

Etat civil

Naissance :

Juliette GRUB le 26 octobre 2015

Toutes nos félicitations aux parents !

Culte

Samedi 5 décembre :
à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 décembre : à 10h30,
messe à Novillars

Samedi 12 décembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 décembre : à 10h30, messe à
Roche-lez-Beaupré

Dimanche 20 décembre : à 10h30, messe des
familles à Thise

Jeudi 24 décembre : à 20h, veillée
de Noël à Thise

Vendredi 25 décembre : messe de Noël
à Novillars

Dimanche 27 décembre :
à 10h30, messe à Thise



TENNIS DE TABLE : JEUNES TALENTS PONGISTES

Pour tout club sportif, la participation des joueurs à un championnat permet de mesurer le niveau de progression d'une équipe. S'agissant des sports à la fois collectifs et individuels tel le tennis de table, le critérium individuel offre la possibilité à chaque joueur d'évaluer sa progression personnelle face à des adversaires d'une même tranche d'âge à des niveaux différents, départemental, régional et national.

Actuellement, à Roche, neuf joueurs (la plus jeune, Léonie BOUGEOT, n'a pas encore 9 ans et le plus âgé, Alexandre MANGIN moins de 30 ans) évoluent en division régionale. Deux joueurs seulement sont en lice en Nationale 2 : Lorenz VAIRETTY (moins de 15 ans) et Arthur ROLAND (moins de 18 ans).

Mais, grâce à la politique de formation engagée par le club, la relève se dessine déjà et tous les espoirs sont permis pour plusieurs jeunes, particulièrement talentueux et assidus aux matches et aux entraînements, d'accéder au niveau national.

Tous évoluent en Régionale soit, de gauche à droite : Cyril FLEURY (- de 13 ans) ; Noah BOUGEOT (- de 11 ans) ; Adrien LUC (- de 13 ans) ; Léonie BOUGEOT (8 ans) et Emile CANO (- de 11 ans).



De gauche à droite : Mathéo GARNACHE (Régionale) ; Arthur ROLAND (N2) ; Charlie VAIRETTY et Antoine GROS (Régionale) ; Lorenz VAIRETTY (N2).

CONCERT DE NOËL

Le 11 Décembre 2015, à la salle polyvalente de Novillars, à 20h30, se produiront les deux chorales du Loisirs Club Rochois "Atout Choeur" et "Choeur de Pierre" auxquelles se joindra la chorale des "Sept Villages" de Thise.



Entrée libre.

Nous vous attendons nombreux.

ERN

Samedi 19 décembre 2015 à 20h00

Salle des fêtes de Novillars

Loto géant

De nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h30 - Début des jeux à 20h00

*Réservations et renseignements au 06 03 95 26 37 ou
03 81 25 43 69 ou laboiteaquine2525@gmail.com*

Pour toutes réservations : 1 carte offerte pour une partie surprise



BIBLIOTHÈQUE

Au cours du mois de **décembre 2015**, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30, le samedi de 11h à 12h et durant les vacances de Noël, les lundis 21 et 28 décembre de 16h30 à 18h30, **Béatrice Tisserand** vous propose ses magnifiques **pastels secs sur papier** : "*Je suis poursuivie par le désir de rendre la matière tel que je la vois mais parfois l'imagination me rattrape ! Mon inspiration, je la trouve dans le quotidien, dans mon environnement proche. Derrière ce que je représente, j'aime faire sentir une présence humaine, l'action de l'Homme. L'ordinaire est riche d'images, d'objets à découvrir et redécouvrir.*"



Le Mardi des mots : Mardis 1er et 15 décembre 2015 de 16h30 à 17h45.

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 3 décembre 2015 de 17h à 19h.

Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudi 10 décembre 2015 de 11h à 11h45.

Club-Lecture : Jeudi 10 décembre 2015 de 18h à 19h30 : **Rentrée et prix littéraires.**

Nouveau : En plus de porter des ouvrages et des DVD pour les après-midis « cinéma » à la **Maison Ages et Vie**, des bénévoles de la bibliothèque s'y rendent une fois par mois et font, pour les résidents, des **lectures à voix haute.**



**Toute l'équipe de la bibliothèque
vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année**

Les livres abîmés ou jaunis par le temps ont du mal à quitter la bibliothèque. Leurs feuilles se sont transformées en décoration et se sont accrochées au sapin, ce qui leur ont permis de rester encore un peu dans les locaux...

COMITÉ DES FÊTES

TELETHON



Téléthon

Roche participera cette année au TELETHON... Marche nocturne traditionnelle à la lueur des lampes autour de la Cototte : en famille, tranquillement, chacun à son rythme pour passer un agréable moment ensemble au milieu de la forêt...

Inscriptions directement à la Mairie (salle du Comité des Fêtes, annexe) à 17 h 30 – Départ de la marche 17 h 45 – Au retour, nous irons au bar de la salle Lumière déguster un vin chaud, un jus de fruits... qui vous seront offerts par le comité des fêtes.

Inscription : 8,00 € (ou davantage si vous le souhaitez) – gratuité pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Vous pourrez également acheter des bougies parfumées au prix de 2,50 €. La totalité de la recette sera versée à l'AFM TELETHON.

A bientôt pour une sympathique balade pour une bonne cause !

NOEL

Le Père Noël arrivera Place Pasteur vers 17 h 30 le vendredi 18 décembre avec ses traditionnelles papillotes !

Si la météo nous le permet, nous suivrons le Père Noël et passerons par les Rosiers qui chaque année sont superbement décorés et nous nous retrouverons salle lumière à 18h30 pour un spectacle proposé par la Compagnie du Colibri : INUK : un conte dont elle a le secret.



La soirée se terminera autour d'un jus d'orange pour les enfants et d'un vin chaud pour les parents et grands-parents !

CONCERT

Samedi 19 décembre à 20 h 00 : concert de Noël avec Atout chœur et Chœur de pierre : nos deux chorales Rochoises.

Le comité des fêtes est encore en recherche d'une troisième chorale ou groupe musical pour cette soirée. Nous devons également rencontrer le Père Thevenin pour déterminer le lieu de ce concert : Eglise ou salle Lumière !

Quoi qu'il en soit, nous vous espérons toutes et tous fidèles à ce rendez-vous musical !

Comme d'habitude, à l'issue du Concert, le comité des fêtes vous propose de partager un vin chaud, une boisson et quelques sucreries !

Pour alimenter la cagnotte des choristes, nous ferons tourner des chapeaux ! Merci pour eux !



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Philippe VALLET, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr